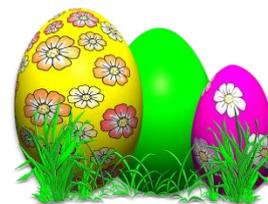




Comité des
fêtes
D'Herchies



Le Comité des Fêtes organise une chasse aux œufs

Le 18 Avril 2022 à 14h30 précises à l'annexe de la mairie

***Cette activité est réservée aux enfants du village et aux enfants scolarisés
dans la commune jusqu'à 11 ans***

Venir avec votre petit panier pour ramasser les œufs.

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

La Famille -----

Nombre d'enfant(s) ----- Age(s) -----

La chasse aux œufs sera suivie d'un petit goûter

Tarif : 2€ par enfant

Inscriptions à déposer dans la boîte aux lettres du comité des fêtes située sur le parking de la mairie avant le 08 Avril



**** Au cas ou il y aurait moins de 10 inscriptions le comité des fêtes annulera la chasse aux œufs***

**** Règlement au verso***



Madame, Monsieur, les enfants,

Vous allez participer à la « Chasse aux œufs de Pâques », organisée par le Comité des fêtes d'HERCHIES de 14h30 à 16h.

Nous vous en remercions et vous souhaitons bonne chance.

Pour assurer le bon déroulement de cette chasse aux œufs, nous vous remercions de bien prendre connaissance du règlement ci- dessous :

REGLEMENT DE LA CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

150 œufs de couleurs différentes sont cachés dans tout le parcours.

Pour participer à la chasse aux œufs, chaque « chasseur » doit s'acquitter d'un **permis de chasse de 2€ par enfant (validé par un tampon à votre arrivée).**

Chaque enfant a la possibilité de trouver 6 œufs au maximum et de 6 couleurs différentes.

Pour permettre à chaque participant de trouver des œufs, **il est impératif que chaque « chasseur » ne prenne pas plus de 6 œufs.**

Les œufs en surnombre seront de toute façon refusés au « stand des cloches ».

L'heure limite pour le retour des joueurs au stand des cloches est fixée à 16h.

Toutefois, dès qu'un chasseur a trouvé 6 œufs, il peut se présenter au stand des cloches pour échanger ses œufs.

Il est impératif de respecter la nature qui nous environne et de veiller à ne pas dégrader le site.

Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents.

Les œufs ramassés ne sont pas comestibles.

BONNE CHANCE A TOUS



LE COMITE DES FETES